

Séance du 26 août 2019

Avis de proposition

Proposé par Monsieur Jean-François Gosselin
 Chef de l'Opposition officielle
 Conseiller municipal du district électoral de
 Sainte-Thérèse-de-Lisieux

Appuyé par Monsieur Stevens Mélançon
 Président de l'arrondissement de Beauport
 Conseiller municipal du district électoral de la
 Chute-Montmorency-Seigneurial

Attendu que le 21 novembre 2018, la Ville de Québec a publié un appel d'offre pour la réalisation d'une étude sur les effets électriques potentiels résultant de la cohabitation du tramway et de la ligne haute tension L7010 à 735 kilovolts d'Hydro-Québec TransÉnergie à l'intérieur de l'emprise de cette dernière, dans le secteur du boulevard Pie-XII.

Attendu que cette zone de cohabitation s'étend sur environ 1,55 km entre le boulevard du Versant-Nord et le chemin des Quatre-Bourgeois.

Attendu que cette étude consistait principalement en l'évaluation des problèmes potentiels d'interférence de courants alternatifs, l'évaluation des risques électriques sur la sécurité des usagers, l'évaluation des risques électriques sur l'intégrité du système de transport et l'identification des mesures d'atténuation, si requis, afin d'assurer la sécurité des usagers et l'intégrité du système de transport.

Attendu que le mandat du fournisseur choisi visait également à évaluer l'ensemble des risques potentiels sur les usagers en tenant compte des limites d'exposition aux champs électriques et aux champs magnétiques pour la population, tel que le recommande *l'International Commission on Non-Ionizing Radiation Protection*.

Attendu que le contrat a été octroyé le 20 décembre 2018.

Attendu que le fournisseur devait remettre le rapport final à la Ville de Québec au plus tard le 29 mars 2019.

Attendu qu' elle n'a toujours pas rendu publiques les conclusions de ce rapport fort attendu.

Attendu que techniquement, l'administration en place avait en mains les résultats de ces études lorsqu'elle a tenu les trois séances d'information sur le projet les 11, 13 et 18 juin derniers.

Attendu que la Ville de Québec a également octroyé en août 2018 un contrat pour la réalisation d'une étude acoustique sur le bruit engendré par la mise en service d'un futur tramway à Québec.

Attendu que dans de nombreuses villes la pollution sonore engendrée par le tramway a causé bien des maux de tête aux occupants des secteurs situés à proximité du tracé.

Attendu qu' il est de la responsabilité de l'administration en place de donner des réponses précises afin d'apaiser les inquiétudes des citoyens et des commerçants de Québec.

En conséquence, il est proposé que la Ville de Québec rende publique lors du prochain conseil municipal le rapport sur les effets électriques potentiels résultant de la cohabitation du tramway et de la ligne haute tension L7010 dans le secteur du boulevard Pie-XII, celui sur le bruit engendré par la mise en service d'un futur tramway à Québec, ainsi que toutes les autres études complétées en lien avec le projet de Réseau de transport en commun structurant.

Jean-François Gosselin
Chef de l'Opposition officielle
Conseiller municipal du district électoral de
Sainte-Thérèse-de-Lisieux

Stevens Mélançon
Président de l'arrondissement de Beauport
Conseiller municipal du district électoral de la
Chute-Montmorency-Seigneurial